



Treycovagnes, le 21 février 2018

MUNICIPALITE
1436 TREYCOVAGNES

AU CONSEIL COMMUNAL DE TREYCOVAGNES

PREAVIS MUNICIPAL N° 1/2018

relatif à la demande de crédit extra budgétaire de Fr. 1'034'000.-- pour réfection de la RC 276 en traversée du village, inclus la réfection du collecteur EC et la réparation du collecteur EU

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Secteur – enjeux - objectifs

Depuis avril 2015, la municipalité étudie la réfection de la traversée du village, comprenant la réfection de la chaussée, le déplacement de deux arrêts de bus et l'adaptation des trottoirs.

Sur le secteur concerné par le projet présenté, les enjeux ci-dessous ont notamment été mis en évidence :

- la chaussée présente de multiples déformations et est actuellement dans un état usagé. Une expertise de chaussée réalisée par le laboratoire ERTEC a indiqué que la qualité de la fondation est insuffisante et que sa réfection est nécessaire,
- la partie centrale du village comprend 2 arrêts de bus hors chaussée, non-conformes pour les bus articulés,
- mise en conformité des arrêts de bus pour la prise en charge des personnes à mobilité réduite,
- les trottoirs sont actuellement non traversant et très étroits sur certains tronçons, rendant leur utilisation peu sécuritaire et peu confortable,
- une portion du collecteur des eaux usées (EU) n'est plus étanche et doit être réparée ou remplacée

Les objectifs du projet tendent donc à corriger l'usure et les défauts constatés, ceci par la réfection de la chaussée, la mise aux normes des 2 arrêts de bus, la création de cheminements piétonniers les plus sécuritaires possible en élargissant les trottoirs sur certains tronçons problématiques et en créant des trottoirs traversant avec les routes perpendiculaires à la RC 276 et assurer une évacuation des eaux efficace et conforme.



Détails du projet

1. Route

La route en traversée de localité (Grand-Rue) se trouve dans un état fortement dégradé. Il est nécessaire de remplacer la couche supérieure (couche de roulement) ainsi que la couche inférieure (couche de fondation). Cette dernière couche est essentielle puisqu'elle représente la structure sur laquelle repose la route.

Le gabarit (largeur) de la route sera modifié afin de favoriser le ralentissement des véhicules lors de la traversée du village. Les véhicules lourds ne seront pas défavorisés car l'essentiel des trottoirs sera équipé de bordures franchissables afin de permettre le croisement entre ces véhicules.

Par ailleurs, la réfection de la couche de roulement permettra la pose d'un revêtement particulier qui absorbera une partie du bruit routier. La qualité de vie des habitants du centre du village en sera améliorée.

2. Trottoirs

Les trottoirs sont actuellement étroits et peu sécurisés, en particulier à proximité des arrêts de bus où le flux de piétons est assez important. Le rétrécissement de la chaussée va permettre d'élargir les trottoirs actuels et ainsi sécuriser les piétons tout en améliorant leur confort. Le croisement entre piétons et le passage avec des poussettes sera donc facilité.

De plus, la réfection des trottoirs permettra d'améliorer l'esthétique du centre du village et rendra la traversée agréable. La pose de bordures franchissables (chanfreins 2 pavés ou bordure granit) est une réelle plus-value en comparaison avec les bordures actuelles, particulièrement usées.

3. Réseau de collecteurs Eaux Claires (EC) et Eaux Usées (EU)

Une inspection caméra a montré que l'état du collecteur EC actuel est mauvais, un assainissement s'avère nécessaire. Cette conclusion est particulièrement logique puisque que le tuyau utilisé par les eaux claires est l'ancien collecteur béton unitaire des eaux usées, affecté aux EC lors des travaux de séparatif exécutés dans les années 80.

Le collecteur EU passant sous la chaussée est quant à lui encore en bon état, à l'exception d'une petite portion qui nécessite un remplacement ou une réparation ponctuelle.

Ces travaux sur les collecteurs ont été intégrés au projet de réfection de la chaussée dans un second temps. Cependant, il nous paraît logique de les intégrer aux travaux projetés. Une intervention aujourd'hui évitera de devoir ouvrir ultérieurement une tranchée dans une route neuve.

Coûts et financement

Devis général

Le devis général estimatif est le suivant :

Génie civil	Fr.	718'000.—
Collecteurs EU/EC	Fr.	155'000.—
Marquage routier	Fr.	2'600.—
Suivi archéologique	Fr.	6'200.—
Honoraires – traitement oppositions	Fr.	88'000.—
Adaptation éclairage public selon directives DGMR	Fr.	12'700.—
Rétablissement abornement	Fr.	7'300.—
Divers et imprévus (env. 15%)	Fr.	<u>147'200.—</u>
Total HT	Fr.	1'137'000.—
Subvention cantonale	Fr.	<u>177'000.—</u>
Total final HT	Fr.	960'000.—
TVA 7.7 %	Fr.	<u>74'000.—</u>
Total final TTC y c. divers et imprévus	Fr.	<u>1'034'000.—</u>

Financement

Un montant de Fr. 184'000.— pourra être dégagé de la trésorerie courante. Le solde de Fr. 850'000.— devra être emprunté auprès d'un établissement bancaire.

Par ailleurs, Fr. 184'000.— pourront être retirés des fonds investissements futurs et fonds routier au titre d'amortissement complémentaire, ce qui permet de diminuer la charge finale à amortir chaque année par le biais du compte de fonctionnement.

Coût annuel porté au compte de fonctionnement

Seront comptabilisés au budget de fonctionnement et répartis (au pro rata des coûts finaux) sur les dicastères routes et eaux usées :

Intérêts de l'emprunt (Fr. 850'000.00 x 3 %) soit (au 15.02.2018, taux indicatif fixe sur 15 ans = 1.45 %)	Fr.	25'500.—
---	-----	----------

Amortissement (Fr. 850'000.00 / 30 ans) soit	Fr.	<u>28'500.—</u>
--	-----	-----------------

Coût annuel global sur 30 ans (à répartir sur les dicastères concernés)	Fr.	54'000.--
---	------------	------------------

En ce qui concerne le remboursement de la dette, un échelonnement sur 30 ans est envisagé, soit Fr. 28'500.-- à prélever sur la trésorerie annuelle.

Conclusions

La municipalité relève que le projet tel que présenté permettra non seulement de procéder à la réfection de la chaussée et des canalisations de service telle que présentée plus haut, mais participera aussi grandement à la valorisation du centre du village, tout en améliorant de manière importante la sécurité des piétons et le confort des usagers ainsi que des habitants de la Grand-Rue.

La municipalité est bien consciente de la grande importance de l'enjeu de cette réfection de route, et de ses lourdes implications financières. Cependant, une simple réfection de la bande de roulement de la RC 276 en traversée, n'est absolument pas profitable sur le long terme et l'investissement réduit ainsi effectué n'est pas une garantie à long terme. De plus, les causes premières des dégâts constatés ne sont pas résolues, créant ainsi un risque de devoir intervenir à nouveau dans les 10 prochaines années.

D'autre part, ce projet respectera les normes légales obligatoires en vigueur dans le cadre de la lutte contre le bruit routier.

La municipalité tient à préciser que ce projet doit encore faire l'objet d'une mise à l'enquête publique, le droit des tiers demeurera bien entendu préservé.

Décision

Considérant ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la résolution suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE TREYCOVAGNES

- vu le préavis n° 1/2018 de la municipalité,
- entendu le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide

Article 1

d'accorder le crédit hors budget de Fr. 1'034'000.-- pour la réfection de la RC 276 en traversée du village, inclus la réfection du collecteur EC et la réparation du collecteur EU,

Article 2

d'autoriser l'exécution des travaux nécessaires à la réfection de la RC 276 en traversée (Grand-Rue) et des collecteurs EC et EU,

Article 3

de financer le montant de Fr. 1'034'000.-- par un apport de fonds propres de Fr. 184'000.-- dégagés par un prélèvement à la trésorerie courante ; le solde de Fr. 850'000.— sera financé par un emprunt auprès d'un établissement bancaire de la place, aux meilleures conditions du marché. L'emprunt sera remboursé sur une période de 30 ans,

Article 4

de porter au compte de fonctionnement les intérêts de la somme empruntée sous les dicastères routes et EU/EC au pro rata des coûts finaux,

Article 5

de procéder à l'amortissement des travaux précités d'une part par un prélèvement de Fr. 184'000.— sur le fonds investissements futurs et sur le fonds routier ; le solde de Fr. 850'000.— sera amorti sur 30 ans, par le biais du compte de fonctionnement (coûts à ventiler sur les dicastères routes et eaux usées).

Approuvé en séance de municipalité le 5 mars 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Stéphane Baudat



La secrétaire :

Michèle Aubert Fahrni



Réfection de la traversée du village

Plan de situation



Examen préalable

2

Légende

Existant

- Route
- Trottoir, accès privé, surface carrossable
- Bordure non franchissable
- Bordure franchissable, pavés de bord
- Clôture, barrière
- Arbre existant
- Poteau de signalisation, piquet RC
- Borne hydrante
- Vanne d'eau
- Grille
- Caniveau
- Gueule de loup
- Candélabre
- Regard EC
- Regard EU
- Regard indéterminé
- Regard télé-réseau TV
- Chambre RE / Armoire électrique
- Chambre téléphone TT / Cabine téléphonique
- Chambre indéterminée
- Servitude existante
- Carrotage
- Sondage
- Collecteur EC à remplacer
- Collecteur EU à remplacer

Projet

- Chaussée avec tapis phono absorbant type MR 8 VD
- Marquage au sol
- Accès privé ou chemin
- Trottoir
- Zone de damier (trottoir traversant)
- Arrêt de bus
- Bordure franchissable type chanfrein 2 pavés (hauteur 3 à 6 cm)
- Bordure haute (non franchissable, hauteur 12 cm)
- Pavé de bord
- Bord de route existant supprimé
- Grille EC

Source : Géodonnées Etat de Vaud (Etat au 18.03.16)

Ind.	Date	Dess.	Contr.	Version du plan	
a	11.11.2016	DME	KVU	Variante 1	Plan n° : 3248_P4_2c
b	02.03.2017	XGO	KVU	Plan pour examen préalable	Format : 1260 x 594
c	07.07.2017	XGO	KVU	Modification plan pour examen préalable	
d	18.12.2017	XGO	BDE	Projet	Echelle: 1:500
e					

Yverdon-les-Bains, le 18 décembre 2017 / Xgo



Jaquier Pointet SA
Géomètres brevetés

Rue des Pêcheurs 7
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

024 424 60 70
www.japo.ch
info@japo.ch





Echelle: 1:500

La Grebeyre

Chemin du Riz

Route cantonale 276-C-P

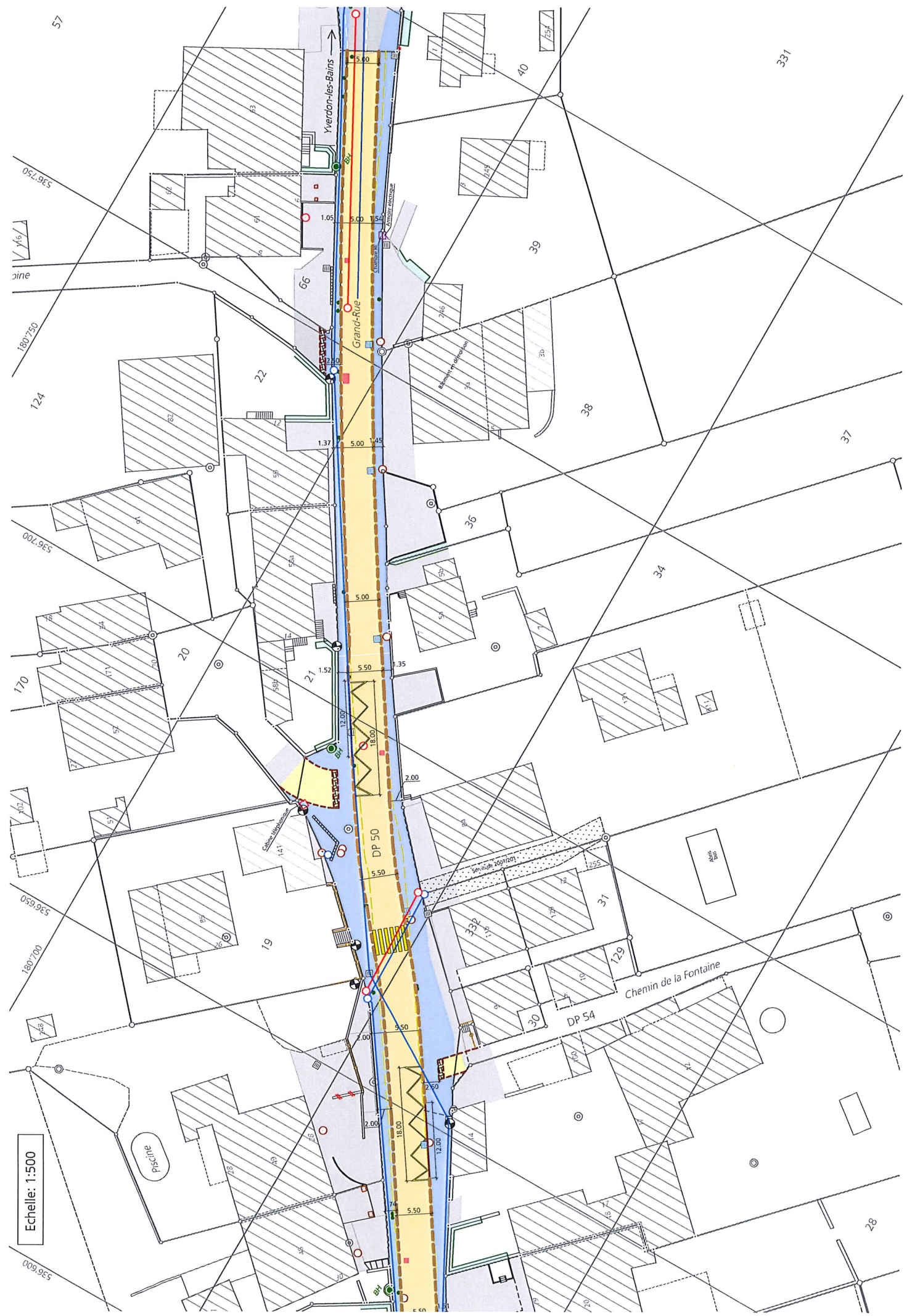
Grand Rue

Piscine

DP 52

Mathod

50
TRAFFIC SIGNES
V.P.



Echelle: 1:500

331

57

536750

1807300

124

536700

170

536650

180700

536600

Piscine

Chemin de la Fontaine

DP 50

DP 54

Yverdon-les-Bains

Grand-Rue

Service de voirie

22

20

19

18

17

16

15

14

13

12

11

10

9

8

7

6

5

4

3

2

1

0

-1

-2

-3

-4

-5

-6

-7

-8

-9

-10

-11

-12

-13

-14

-15

-16

-17

-18

-19

-20

-21

-22

-23

-24

-25

-26

-27

-28

-29

-30

-31

-32

-33

-34

-35

-36

-37

-38

-39

-40

-41

-42

-43

-44

-45

-46

-47

-48

-49

-50

-51

-52

-53

-54

-55

-56

-57

-58

-59

-60

-61

-62

-63

-64

-65

-66

-67

-68

-69

-70

-71

-72

-73

-74

-75

-76

-77

-78

-79

-80

-81

-82

-83

-84

-85

-86

-87

-88

-89

-90

-91

-92

-93

-94

-95

-96

-97

-98

-99

-100